

# CHARTRE DU CAVALIER DE COMPETITIONS 2011

## I - PREAMBULE :

Depuis toujours l'Ecole Départementale d'Equitation s'attache à proposer à ses cavaliers la possibilité de participer à des compétitions de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> éme catégorie (au niveau au club pour participer : **être âgés de plus de 18ans ou être mineur propriétaire d'un cheval**) et ceci avec des chevaux et poneys du club ce qui n'est pas toujours possible dans de nombreux clubs.

Notre objectif est de permettre au plus grand nombre de pratiquer la compétition, qui sans être une fin en soi est un excellent support pédagogique lorsqu'elle est gérée de façon éducative.

Bien que cette activité engendre certains frais pour les cavaliers, il faut savoir que la compétition représente une charge très importante pour l'Ecole Départementale d'Equitation :

- organisation de compétitions d'entraînement et officielles à l'EDE qui demande un travail considérable pour les bénévoles et les salariés du club (challenges d'hiver, concours 5<sup>ème</sup> catégorie, concours national, diverses animations et compétitions ....)
- Achat et entretien d'un camion pour les déplacements en concours
- Achat, formation et entretien d'une cavalerie adaptée et performante en compétition.
- Mise en place d'une pédagogie adaptée à la compétition
- Organisation des déplacements en compétition 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> catégories avec la lourde logistique que cela représente pour les salariés et les bénévoles, et les frais engendrés par ces déplacements (engagements, gasoil, hébergement des cavaliers et des chevaux/poneys ...)
- Encadrement bénévole des enseignants lors des compétitions
- Transport des cavaliers et aide à l'organisation des déplacements par de nombreux cavaliers et parents de cavaliers.

Il nous a toujours paru important que l'EDE permette à ses cavaliers de pouvoir accéder à la compétition.

Néanmoins, les cavaliers qui désirent faire de la compétition se doivent de prendre connaissance et de respecter les obligations qui leur incombent. Il est indispensable que les cavaliers prennent conscience que la compétition ne pourra être maintenue au club qu'à la condition que chaque cavalier de concours respecte les obligations auxquelles il s'engage.

Pour cela il nous a paru important de répertorier par écrit l'ensemble de ces obligations.

## II - Conditions obligatoires pour participer aux compétitions :

- ① être à jour de sa licence compétition, de sa cotisation et du règlement de ses leçons
- ② avoir un forfait trimestriel
- ③ respecter scrupuleusement les consignes de chaque compétition, entre autres :
  - entretien d'un bon état d'esprit au sein de l'équipe de compétition: l'équipe et le club doit prévaloir sur l'individuel
  - préparation et soins des chevaux et poneys les veilles de compétitions
  - préparation du matériel et du camion
  - présence obligatoire à l'embarquement et au débarquement des chevaux et poneys lors des déplacements
  - suivi des séances d'entraînement obligatoires pour certaines compétitions,
  - participation spontanée et active de chaque cavalier le jour des compétitions pour les tâches à effectuer, (paddocks, nourriture, distribution d'eau, rangement, aide aux autres cavaliers).
  - se montrer le plus accueillant possible envers les cavaliers qui débutent en compétition, leur apporter aide et encouragement.
  - assurer régulièrement le transport des cavaliers lors de déplacements (ceci afin que ce ne soit pas toujours les mêmes cavaliers ou parents)
  - s'engager à avoir une attitude respectueuse et de soutien envers les bénévoles qui assurent les transports et aident à l'organisation des déplacements.
  - **Prévoir de s'équiper dans un délai assez rapide, d'un licol, d'un jeu de protections de transport, d'une bande de queue, de guêtres et de protège-boulets pour les parcours.**
- ④ participer de façon active à la vie du club en prenant part à :
  - l'organisation des compétitions mises en place au club (challenges, concours national, concours d'entraînement, concours officiels...)
  - l'organisation des animations compétitives et non compétitives (Fête du Cheval, Fête du Club, Fête du Sport, action de promotion pour le club....)

- aide à l'encadrement des stages comme le font déjà beaucoup de cavaliers (pour laquelle le club met en place une formation fédérale validante gratuite)
- aide à l'encadrement des reprises

### III- LES TARIFS :

<b>Amateur (ex 4 Cat)</b>					
<small>(si moins de 10 cavaliers pour concours hors club, le montant par personne sera fait au prorata du cout de 10 cavaliers divisés par le nombre de cavaliers, exemple : 7 personnes sur un concours extérieur de 2 jours : 800€/7 soit 114,28€/personne, à valider par le comité directeur)</small>					
Désignation	Concours sur place	Concours sur place, mais hors club		Concours extérieur	
		Sur 1 jour	Sur 2 jours	Sur 1 jour	Sur 2 jours
Engagements (pour 2 tours)	35e	36€	36€	36€	36€
Enseignement	4€	20€	25€	20€	25€
Transport Camion	0€	0€	0€	20€	20€
<b>Total</b>	<b>39€</b>	<b>56€</b>	<b>61€</b>	<b>76€</b>	<b>81€</b>
Box				50% du prix	50% du prix
Frais de transport du cavalier				Forfait de 4€ + 4€ par tranche de 100 km commencée	

<b>Club (ex :5 Catégorie)</b>					
<small>(si moins de 20 cavaliers pour concours hors club, le montant par personne sera fait au prorata du cout de 20 cavaliers divisés par le nombre de cavaliers, exemple : 15 personnes sur un concours extérieur de 1 jour 1000€/15 soit 66,66€/personne, à valider par le comité directeur)</small>					
Désignation	Concours sur place	Concours sur place, mais hors club		Concours extérieur	
		Sur 1 jour	Sur 2 jours	Sur 1 jour	Sur 2 jours
Engagements ( pour 2 tours)	28e	30€	30€	30€	30€
Enseignement	3€	11€	13€	12€	14€
Transport Camion	0€	0€	0€	10€	10€
<b>Total</b>	<b>31€</b>	<b>41€</b>	<b>43€</b>	<b>52€</b>	<b>54€</b>
Box				50% du prix	50% du prix
Frais de transport du cavalier				Forfait de 4€ + 4€ par tranche de 100 km commencée	

### IV- CONCLUSION :

Les cavaliers de concours doivent prendre conscience que le maintien des compétitions dépend du respect des obligations qui leur incombent et aussi de la bonne marche de l'ensemble du club.

Les parents de cavaliers sont aussi les bienvenus pour nous aider à l'organisation des compétitions, animations et déplacements en concours.

Dans un souci d'information et de lisibilité pour cette activité nous demandons à tous les cavaliers de concours (et leurs parents pour les moins de 18 ans) de nous fournir un exemplaire signé de cette charte.

Cavalier Nom Prénom : .....

Date : ...../...../2011.....Signature, (avec la mention lu) : .....

### ET EN PLUS POUR LES MOINS DE 18 ANS

Nom et Prénom du responsable du cavalier : .....

Date : ...../...../2011.....Signature, (avec la mention lu) : .....